

17^{ÈME} COLLOQUE AFFECT
Au Palais des Congrès à
Arcachon

4 octobre 2025

PAROLES DE MJPM

BIEN PROTÉGER ENSEMBLE

Présentiel ou Visio en direct

LE SENS DU MÉTIER

LE MÉTIER A-T-IL TOUJOURS UN SENS OU DU SENS ?

Le MJPM est-il un simple exécutant des décisions judiciaires ou un véritable acteur de la protection et de l'accompagnement ?

Cette table ronde interroge la finalité du métier, la conciliation du cadre légal avec l'exigence humaine et éthique de la mission.

L'INDÉPENDANCE DU MJPM

QUEL POSITIONNEMENT POUR LE MJPM ?

Entre pressions des familles, attentes des juges et exigences des institutions, le MJPM navigue dans un équilibre complexe. Peut-il réellement être indépendant dans ses décisions ?

Cette table ronde explore les tensions autour de la subordination fonctionnelle du MJPM, ainsi que les enjeux de coopération avec les différents acteurs du réseau.

URGENCE ET DISPONIBILITÉ

UNE EXIGENCE INTENABLE ?

Le temps du droit et le temps du terrain s'opposent souvent dans l'activité du MJPM. Face aux urgences à gérer, aux dossiers de plus en plus nombreux et aux sollicitations permanentes, comment assurer une disponibilité suffisante pour chaque majeur protégé ? Cette table ronde interroge la charge de travail, la gestion de l'urgence et la conciliation entre vie professionnelle et exigences du métier.

CONTRÔLE ET RESPONSABILITÉ

ENTRE SURVEILLANCE ET CONFIANCE

Les MJPM sont soumis à un cadre strict qui encadre leur gestion des mesures et des finances des majeurs protégés. Entre contrôles des comptes, évaluations, inspections, comment concilier transparence et praticabilité ?

Cette table ronde aborde les enjeux de responsabilité juridique et financière des MJPM.

VOUS INSCRIRE
DERNIÈRES PLACES DISPONIBLES